



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/GRSP/2005/10  
27 septembre 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

ANGLAIS et FRANÇAIS SEULEMENT

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements  
concernant les véhicules (WP.29)

Groupe de travail de la sécurité passive (GRSP)  
(6-9 décembre 2005)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE  
LA TRENTE-HUITIÈME SESSION<sup>\*, \*\*</sup>**

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, du mardi 6 décembre 2005, à 14 h 30,  
au vendredi 9 décembre 2005, à 12 h 30

\* De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent désormais à tous les représentants participant à des réunions au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir une des formules d'inscription ci-jointes (également disponibles sur le site Internet de la Division des transports de la CEE <http://www.unece.org/trans>) et de la renvoyer, deux semaines au moins avant la session, à la Division des transports de la CEE, soit par télécopie (+41 22 917 00 39), soit par courrier électronique ([nelly.enonler@unece.org](mailto:nelly.enonler@unece.org) ou [romain.hubert@unece.org](mailto:romain.hubert@unece.org)). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13 avenue de la Paix (voir plan joint), Genève, afin d'obtenir une plaquette d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 71112 ou 72402).

\*\* Dans un souci d'économie, tous les documents officiels et informels expédiés par courrier ou disponibles sur Internet avant la session ne seront plus distribués en salle. Les délégations sont priées de bien vouloir se rendre à la réunion munies de leur exemplaire des documents. Les documents de travail cités dans l'ordre du jour peuvent aussi être consultés via Internet, à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm>.

Pour la traduction des documents officiels susmentionnés, les participants ont désormais accès au nouveau système de diffusion électronique des documents (ODS), à l'adresse suivante: <http://documents.un.org>.

Note: Le présent document est distribué uniquement aux experts de la sécurité passive.

**a) Réunion informelle du groupe de travail du Règlement n° 29**

À la demande du Président du groupe de travail du Règlement n° 29, une réunion informelle se tiendra le lundi 5 décembre 2005, de 9 h 30 à 12 h 30. L'ordre du jour en sera établi par le secrétariat du groupe de travail et distribué à ses membres avant la réunion.  
Note du secrétariat: La réunion informelle se tiendra sans interprétation. En cas de besoin, le groupe de travail pourra poursuivre ses travaux le vendredi 9 décembre dans l'après-midi, à l'issue de la trente-huitième session du GRSP proprement dit.

**b) Réunion informelle du groupe de travail des appuie-tête**

À la demande du Président du groupe de travail des appuie-tête, une réunion informelle se tiendra le lundi 5 décembre 2005, de 14 h 30 jusqu'au lendemain mardi 12 h 30. L'ordre du jour en sera établi par le secrétariat du groupe de travail et distribué à ses membres avant la réunion.  
Note du secrétariat: La réunion informelle se tiendra sans interprétation.

**c) Trente-huitième session du GRSP proprement dit**

Elle se tiendra du mardi 6 décembre 2005 à 14 h 30 jusqu'au vendredi 9 décembre 2005 à 12 h 30.

Point de l'ordre du jourDocuments**A. ACCORD DE 1998****A.1 Projet de règlement technique mondial sur la sécurité des piétons**

Le GRSP souhaitera peut-être examiner le projet de rtm établi par le groupe informel

TRANS/WP.29/GRSP/37, par. 3

**A.2 Projet de règlement technique sur les appuie-tête**

Le GRSP souhaitera sans doute examiner le rapport du groupe informel traitant de la question ainsi qu'une mise à jour qui doit être établie par l'expert des États-Unis d'Amérique

TRANS/WP.29/GRSP/37, par. 4

**A.3 Règlement technique mondial n° 1 (Serrures et organes de fixation des portes)**

Le GRSP souhaitera sans doute examiner une proposition d'amendement au rtm n° 1

TRANS/WP.29/GRSP/37, par. 5  
TRANS/WP.29/GRSP/2005/11

**A.4 Échange de vues sur le mannequin pour choc latéral**

Le GRSP a décidé de reprendre l'examen de cette question

TRANS/WP.29/GRSP/37, par. 7

Point de  
l'ordre  
du jour

Documents

- A.5 Échange de vues sur la compatibilité des véhicules en cas de choc  
Le GRSP souhaitera sans doute être informé de l'évolution des travaux du groupe de travail n° 12 du CEVE sur la mise au point d'essais au mur  
TRANS/WP.29/GRSP/37, par. 8
- B. ACCORD DE 1958**
- B.1 AMENDEMENTS À DES RÈGLEMENTS
- B.1.1 Règlement n° 11 (Serrures et charnières de portes)  
Le GRSP a décidé de reprendre l'examen des propositions transmises par l'expert de la Commission européenne  
TRANS/WP.29/GRSP/37, par. 30  
TRANS/WP.29/GRSP/2005/9  
TRANS/WP.29/GRSP/2005/9/Corr.1
- B.1.2 Règlement n° 14 (Ancrage des ceintures de sécurité)  
Le GRSP a décidé de reprendre l'examen de la proposition d'amendement soumise par le Japon  
TRANS/WP.29/GRSP/37, par. 9 à 12  
TRANS/WP.29/GRSP/2005/12
- B.1.3 Règlement n° 16 (Ceintures de sécurité)  
Le GRSP a décidé d'examiner, à condition qu'elle soit disponible, une proposition soumise par la France relative aux dispositifs de rappel des ceintures de sécurité, qui fait la synthèse des observations reçues sur la question  
TRANS/WP.29/GRSP/37, par.13 à 15  
TRANS/WP.29/GRSP/2004/26/Rev.1  
TRANS/WP.29/GRSP/2005/16
- B.1.4 Règlement n° 29 (Cabines des véhicules utilitaires)  
Le GRSP souhaitera sans doute examiner un rapport intérimaire sur les activités du groupe informel, que doit présenter son Président, qui est aussi l'expert de la Fédération de Russie  
TRANS/WP.29/GRSP/37, par. 16 et 17
- B.1.5 Règlement n° 44 (Dispositifs de retenue pour enfants)  
Le GRSP a décidé d'examiner une proposition des Pays-Bas visant à rendre plus claire la définition des systèmes de retenue pour enfants  
TRANS/WP.29/GRSP/37, par. 18 à 20  
TRANS/WP.29/GRSP/2005/15

Point de l'ordre du jourDocuments

- B.1.6 Règlement n° 94 (Protection en cas de collision frontale)  
En fonction de la décision du WP.29, le GRSP souhaitera sans doute reprendre l'examen d'une proposition soumise par le Japon
- TRANS/WP.29/GRSP/37, par. 21  
TRANS/WP.29/GRSP/2004/8
- B.1.7 Règlement n° 95 (Protection en cas de collision latérale)  
Le GRSP souhaitera sans doute être informé des progrès des travaux du CEVE en vue de l'adoption du mannequin ES-2re révisé dans le Règlement
- TRANS/WP.29/GRSP/37, par. 23
- B.1.8 Dispositifs pour essai d'accélération  
Le GRSP a décidé de reprendre l'examen de cette question, en se fondant sur une proposition de prescription de conformité de production, si elle est disponible. Le GRSP a en outre décidé d'examiner la version mise à jour d'une proposition d'amendements relative au Règlement n° 17 soumise par le Japon
- TRANS/WP.29/GRSP/37, par. 24 à 29  
TRANS/WP.29/GRSP/2003/12  
TRANS/WP.29/GRSP/2005/5
- B.1.9 Nouveau projet de règlement sur les sièges de rechange et les housses de rechange pour sièges  
Le GRSP souhaitera sans doute reprendre l'examen de cette question en se fondant sur une proposition de l'Allemagne
- TRANS/WP.29/GRSP/37, par. 37  
TRANS/WP.29/GRSP/2005/14
- B.1.10 Examen des champs d'application et des définitions communes  
Le GRSP a décidé de reprendre l'examen d'une proposition soumise par la Commission européenne sur cette question
- TRANS/WP.29/GRSP/37, par. 36  
TRANS/WP.29/GRSP/2005/13
- C. AUTOBUS ET AUTOCARS**
- C.1 Collision frontale des autobus et des autocars  
Le GRSP souhaitera sans doute être informé des activités du GRSG dans ce domaine
- TRANS/WP.29/GRSP/37, par. 32

Point de  
l'ordre  
du jour

Documents

- C.2 Dispositifs de retenue pour enfants dans les autobus et les autocars  
Le GRSP a décidé de poursuivre l'examen de cette question, en attendant des renseignements des experts du Royaume-Uni et du CEVE  
TRANS/WP.29/GRSP/37, par.33
- C.3 Sécurité des utilisateurs de chaise roulante dans les autobus et les autocars  
Le GRSP souhaitera sans doute être informé des activités du groupe informel mis en place par le GRSG sur la question  
TRANS/WP.29/GRSP/37, par. 34
- D. QUESTIONS DIVERSES**
- D.1 Élection du Bureau  
Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur (TRANS/WP.29/690), le GRSP élira le président des sessions programmées en 2006.
- D.2 Échange d'informations sur les prescriptions nationales et internationales en matière de sécurité passive  
Le GRSP souhaitera sans doute reprendre l'échange de vues sur l'évolution des législations nationales et celle des prescriptions internationales. Les experts sont priés de présenter, par écrit, de brèves déclarations sur l'état des prescriptions nationales et, le cas échéant, de compléter ces renseignements oralement.
- D.3 Directives concernant l'élaboration des documents et leur soumission  
Le GRSP souhaitera sans doute être informé de l'adoption par le WP.29 de nouvelles directives concernant l'élaboration des documents et leur soumission.  
TRANS/WP.29/1042  
TRANS/WP.29/1044
-





UNITED NATIONS GENEVE  
CONFERENCE PARTICIPANT REGISTRATION  
**LONG DURATION / EXPERT FORM**

**Please use block capitals when filling in this form**

<b>Name of Delegate</b>			
<b>Participant of Country / Organization / Agency</b>			
<b>Expected date of arrival</b>		<b>Number of conferences you attend each year</b>	
<b>Official Occupation</b>			
<b>Passport Number</b>		<b>Passport Expiration date</b>	
<b>Office Telephone No.</b>		<b>Office fax No.</b>	
<b>Email Address</b>			
<b>Permanent Official Address or Home Address</b>			
<b>Signature of Delegate</b>			

<b>Name of Authorizing Officer</b>		<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;">                 Please attach a recent COLOUR photograph here if form is sent by post in advance of conference date. Please print your name on the reverse side of the photograph.             </div>
<b>Signature of Authorizing Officer</b>		
<b>Section stamp and date</b>		

Note: Long duration conference badges may be requested only by the responsible Host Secretariat for participants arriving from governmental institutions and/or governmental organizations by using the Long Duration/Expert Form.

This type of badge is issued to individuals participating in four (4) or more conferences/meetings per year.

The date of validity is set by the Security Identification office.

Long duration badges for representatives of Non-Governmental Organizations in consultative status with ECOSOC may be delivered only after official accreditation with the NGO Liaison Office, UNOG.

All other participants from Non-Governmental Organizations NOT in consultative status with ECOSOC require a conference badge of type OTHER per conference. Please use the Conference Registration Form

<b>ID CARD NUMBER:</b>	<b><u>FOR SECURITY USE ONLY</u></b> <b>VALID FROM:</b>	<b>VALID UNTIL:</b>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>







**UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA**

**Conference Registration Form** Date: \_\_\_\_\_

Please fax this completed form to the Host Secretariat and **BRING THIS ORIGINAL** with you to Geneva.  
An additional form is required for spouses.

Title of the Conference

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr.  Family Name  First Name   
 Mrs.     
 Ms.  Date of Birth: / / (dd/mm/yyyy)

Participation Category

Head of Delegation	<input type="checkbox"/>	Observer Organization	<input type="checkbox"/>	Participation	
Delegation Member	<input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.)	<input type="checkbox"/>	From	<input type="text"/>
Observer Country	<input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below)	<input type="checkbox"/>	Until	<input type="text"/>

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE

Document Language Preference      English       French       Other

Origin of Identity Document       Passport or ID Number       Valid Until

Official telephone N°.       Fax N°.       Official Occupation

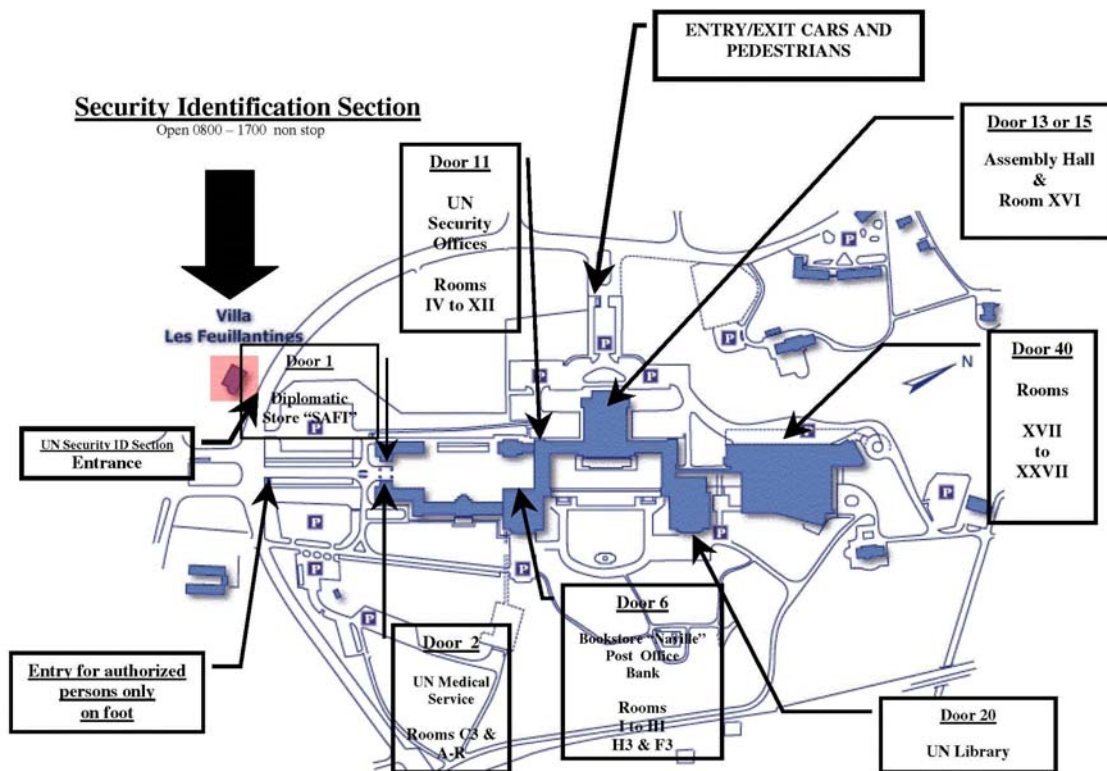
Permanent official address

Address in Geneva

Email Address

<p><b>On Issue of ID Card</b></p> <p>Participant Signature <input type="text"/></p> <p>Spouse Signature <input type="text"/></p> <p>Date <input type="text"/></p>	<p>Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.</p> <p>Please PRINT your name on the reverse side of the photograph</p>	<p>PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO</p>	<p><b>Security Use Only</b></p> <p>Card N°. Issued <input type="text"/></p> <p>Initials, UN Official <input type="text"/></p>
---	--	---	---





-----